



PROJET EDUCATIF

ACCUEIL DE LOISIRS DE MARCHESIEUX

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE DE SAINT MARTIN D'AUBIGNY

SEJOURS

I. STATUTS :

L'association Familles rurales de Marchésieux est une association loi 1901 dont le Conseil d'administration est composé de 16 membres.

Plusieurs commissions thématiques sont constituées au sein de l'association dont le centre de loisirs, la garderie péri scolaire et les camps ados.

La commission « ruche » est composée de 4 bénévoles, la commission garderie de deux personnes bénévoles, la commission camp ados de 6 bénévoles.

II. VALEURS DEFENDUES PAR L'ASSOCIATION

Objectif général : Défendre l'intérêt des familles en milieu rural, améliorer leur vie au quotidien.

III. INTENTIONS EDUCATIVES

Le centre de loisirs sans hébergement et l'accueil péri-scolaire, ainsi que les camps doivent être des lieux d'accueil éducatif où est respecté l'éducation transmise dans le foyer familial.

Objectifs de notre centre :

- **Etre acteur de sa vie :**
Promouvoir la curiosité de l'enfant, la créativité, l'expression de ses goûts personnels en fonction de sa propre sensibilité.
- **Etre solidaire et créer des liens, respecter les différences :**
Développer chez l'enfant un sens de partage, de solidarité, le respect d'autrui.
- **Accueillir et soutenir les plus fragiles :**
Permettre à des enfants de milieu rural y compris des enfants de familles en situation précaire, ainsi que des enfants présentant un handicap, de participer à des activités de loisirs et de proximité.
- **Prendre en compte le milieu environnant :**
Exploiter le milieu naturel du secteur : marais, milieu agricole (ferme), base de loisirs, centre équestre.

IV. ATTITUDES

Exiger de l'équipe d'animation :

- un accueil de qualité et une prise en charge des enfants en toute sécurité matérielle, morale et affective,
- veiller à ce que l'enfant respecte la vie collective et l'environnement
- accueillir tous les enfants.

V . PLACE DE PARENTS

- Associer les parents en les intégrant à la vie du centre et des camps : participation à la fête du centre, encadrement des sorties, aide au transport des enfants en co-voiturage, participation aux manifestations destinées à financer les camps (rand'automne, journée crêpes), soirées photos,
- Intégrer des parents dans les commissions « ALSH, garderie, camps ados » .

VI. ACCUEIL

Lieux :

Marchésieux : locaux du centre de loisirs, cour fermée , salle de la bibliothèque, salle du club des jeunes, cantine scolaire pour les repas, accès au terrain de foot, de tennis, à la bibliothèque municipale et à la salle des fêtes selon les besoins.

Séjours courts et séjour à l'étranger

Saint-Martin d'Aubigny : salle + coin cuisine pour préparer les goûters.

Accueil :

Centre de Loisirs : à la demi-journée, à la journée avec ou sans repas, séjours courts (mini-camps), camp ados à l'étranger

Garderie : le matin avant la classe et le soir après la classe .

Périodes :

Centre de loisirs et camps ados : vacances d'été, février, printemps et toussaint, mercredis

Garderie péri-scolaire : du 1er janvier au 20 décembre les lundis, mardis, mercredis matins, jeudis et vendredis les jours de classe.

VII. PARTENAIRES

- **Communauté de communes** : sorties communes avec le centre de loisirs de Périers quand les projets pédagogiques le permettent, subvention, mise à disposition de personnel en complément des embauches par l'association.
- **Communes de Marchésieux , Feugères et St Martin d'Aubigny** : subvention de fonctionnement et mise à disposition de locaux par la commune de Marchésieux
- **Réseau Familles Rurales** : mutualisation des séjours courts avec d'autres associations Familles Rurales, aide du réseau pour prospecter des lieux de camp ados à l'étranger ou dans des départements frontaliers.
- **Contrat éducatif local** : financement des transports par la communauté de communes de Périers
- **Contrats enfance enfance jeunesse** : CAF et MSA (reversement de la prestation de service sous forme de subvention.

CONCLUSION

L'accueil de loisirs et les camps ados doivent permettre aux enfants de passer des vacances où des moments de détente, de jeux et d'amusement restent privilégiés.